

**Réunion du groupe de travail  
3 mars 2006  
Compte rendu (adopté le 10 mai 2006)**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

La réunion est présidée par M. Koning (employeur). L'ordre du jour est adopté. L'UENF précise qu'elle peut en principe aussi parler au nom des marins indépendants, mais que, en matière de temps de travail, elle n'a de mandat que des représentants des armateurs et que l'OEB représente en outre les indépendants.

**2. Équivalence des qualifications professionnelles**

Les parties rendent compte de travaux en cours sur ce thème: une étude réalisée aux Pays-Bas sur les certificats d'aptitude professionnelle en Europe (questionnaire, document de la commission du Rhin du 27 février), le profil professionnel "marinier" entré en vigueur en Allemagne le 1er août 2005. La Commission rappelle les documents reçus des nouveaux États membres à la demande des partenaires sociaux auxquels ils ont été transmis en avril 2005.

Il est proposé d'examiner l'ensemble des informations disponibles au sein d'un petit groupe de travail paritaire et de s'accorder sur l'objectif des travaux en la matière. Il est proposé que le groupe se compose des membres suivants: M. Leininger, Mme Lamers, M. Kerkhofs, Mme Hertogs et M. Bramley pour les travailleurs et MM. Koning, Veldman et Düttemeyer, auxquels s'ajouterait éventuellement un représentant du secteur du Danube, pour les employeurs.

### **3. Temps de travail**

Le document "points de discussion proposés" présenté le 23 février par l'UENF sert de base de discussion. Le document révisé distribué en septembre par l'ETF sera donc discuté lors de la prochaine réunion.

M. Dütemeyer explique que le nouveau document de l'UENF s'appuie en partie sur le document présenté lors de la dernière réunion, mais répond par l'affirmative à la question de la nécessité d'une troisième catégorie de temps. Contrairement au document antérieur, il n'est plus pris position sur le temps de travail maximum.

L'ETF commente les différents points: 1. Oui, une troisième catégorie est nécessaire. 2. Il doit être tenu compte des arrêts de la CJCE concernant la disponibilité. 3. Le terme "neutre" n'est pas clair et/ou peut donner à penser qu'on ne travaille pas pendant cette période. 4. On pourrait penser que le temps de travail n'est pas comptabilisé comme temps de travail. 5. Pour l'ETF, du temps de travail ("activités professionnelles") est et reste du temps de travail. 6. L'ETF souligne l'importance de conventions collectives qu'elle privilégie par rapport aux conventions individuelles.

L'UENF se félicite de cette description claire de la situation, mais fait observer que le temps de travail n'a jamais été défini clairement dans la navigation intérieure. Si une période "neutre", utilisable de manière variable, s'avérait impossible, une autre solution consisterait à limiter le temps de travail à 12 heures par jour (comme pour les gens de mer).

Après une courte consultation interne, l'ETF se prononce en faveur de la proposition dont les détails doivent encore être fixés, par exemple pour déterminer le temps de travail annuel. L'OEB confirme que, au plan du contenu, elle n'a rien à ajouter au chiffre de 12 heures de travail par jour, sauf dans la mesure où des particuliers sont des employeurs. L'OEB attire simultanément l'attention sur la situation particulière des bateaux équipés d'espaces privés.

### **4. Divers**

Le président renvoie à l'avis du Comité économique et social européen de septembre 2005 (TEN/200 – CESE 1071/2005) et demande si le comité du dialogue social souhaite réagir à ce document. Les participants débattent de certaines observations et conclusions de l'avis, par exemple les problèmes de recrutement ou la mauvaise image du secteur et des professions connexes. Les partenaires sociaux se félicitent de ce que le CESE se soit intéressé à la question et qu'on attende quelque chose d'eux, comme dans le dernier document de la Commission "Naiades" (COM/2006/6 du 17.1.2006).

Il est convenu de tenir une nouvelle réunion du groupe de travail le 10 mai au lieu de la réunion plénière.

**Annex I: List of participants 3.3.2006**

<p><u>Employers:</u></p> <p><b>EBU:</b> DÜTEMEYER, Günter KONING, Michiel NAABORGH, Jacques</p> <p><b>ESO:</b> VAN LANCKER, Christiaan VELDMAN, Jan</p>	<p><u>Workers:</u></p> <p><b>ETF:</b> BEYER, Udo BLESER, René BRAMLEY, Nick DIMITREVICH, Alexander (observer) HERTOGS, Beatrice KERKHOF, Joris LALAK, Vladimir LAMERS, Lucy LEHNINGER, Gunter WEICKER, Raymond</p>
<p><u>European Commission:</u></p> <p>DIETER, Rolf (DG TREN/G.2) DURST, Ellen (DG EMPL/D.1)</p>	